

---

# Avis aux médias

---

Le 4 février 2002

N° 19

Les représentants des médias sont priés de noter que de hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral tiendront une séance d'information sur la *Loi modifiant certaines lois en conséquence de l'accession de la République populaire de Chine à l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce*, qui sera déposée le mardi 5 février 2002. Ce projet de loi modifiera des lois canadiennes actuellement en vigueur, permettant au Canada de mettre en oeuvre toutes les mesures de sauvegarde et droits antidumping convenus lors des négociations sur l'accession de la Chine à l'OMC.

**Événement :** Séance d'information technique (pour les médias canadiens)  
**Date :** Le mardi 5 février 2002  
**Heure :** 16 h  
**Lieu :** Amphithéâtre national de la presse  
150, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
**Par téléphone :** Veuillez communiquer avec le Service des relations avec les médias entre 9 h et 10 h 30 afin d'obtenir un code d'accès. Vous pourrez ensuite participer à la conférence téléphonique en composant les numéros suivants :  
1 888 265-0903 (à l'extérieur de la région de la capitale nationale)  
(613) 954-9003 (dans la région de la capitale nationale)

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :

Le Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874  
<http://www.dfait-maeci.gc.ca>

